

Collectif Stop-Croisières
contact@stop-croisieres.org

A l'attention des organes du Grand Port Maritime de Marseille :
Le Directoire,
Le Conseil de surveillance,
Le Conseil du développement,

Marseille, le 30 septembre,

Depuis les années 1990, l'industrie de la croisière a bénéficié de mesures favorables pour augmenter le nombre et la taille des navires reçus à Marseille. Dans cet intervalle de temps, le nombre de passagers est passé de quelques milliers à plus d'un million et demi cette année.

Or, cette croissance ne s'est pas faite sans conséquences. La pollution aérienne des navires contribue aux décès prématurés d'habitants exposés à ces émanations, tandis que les rejets maritimes provoquent la dégradation des écosystèmes marins.

De plus, l'activité pose un problème sociétal : elle est structurellement incompatible avec les objectifs climatiques fixés par les Accords de Paris et ratifiés par la France. L'industrie de la croisière requiert d'énormes quantités de matières et d'énergies, qui, par leur consommation, contribue au réchauffement de l'atmosphère. Selon les travaux du GIEC, pour rester sous la barre des +1.5°C, il est nécessaire de réduire nos émissions de gaz à effet de serre mondiales avec « *un pic au plus tard d'ici 2025* ». Il s'agit par là de limiter au maximum la destruction de nos conditions de vies.

Aucune des technologies annoncées ou déjà mises en place n'offre de réelles solutions. Elles ont tendance à déplacer le problème (scrubber), n'y répondre que partiellement (le GNL est une *bombe climatique*) ou entraîner une pression supplémentaire sur des ressources aujourd'hui limitées (électrification des quais).

Cependant, aucun des armateurs n'a pris en compte ces enjeux. Au contraire, ils poursuivent la construction et le maintien de navires hors-normes, induisant l'augmentation de toutes ces nuisances.

L'ensemble de ce constat semble partagé puisque les acteurs de la croisière à Marseille en font mention dans leur lettre adressée à la municipalité le 28 juillet 2022 :

« nous serons d'accord sur un point, [l'effort réalisé par les acteurs de la croisière] n'est pas suffisant pour répondre aux urgences climatiques et préserver nos littoraux ».

Néanmoins, l'urgence est telle qu'il est impossible de miser sur de providentielles réflexions ou solutions techniques – comme proposées – si elles ne s'attaquent pas aux racines du problème : une activité récréative avec de tels impacts écologiques, sanitaires et sociétaux n'est pas acceptable.

Nous le savons, la gravité de la situation demande de prendre des décisions courageuses et immédiates. Nous sommes tous appelés à changer pour garantir à nos sociétés un horizon souhaitable. A ce titre, le Grand Port Maritime de Marseille doit s'y confronter et assumer ses responsabilités.

Ainsi au regard de l'insoutenabilité des croisières, et à travers cette lettre, nous demandons à l'ensemble des organes du GPMM :

- D'annoncer publiquement l'arrêt des croisières à Marseille pour des motifs sanitaires, écologiques et sociétaux.
- De mettre à l'ordre du jour des prochaines réunions du Directoire, du Conseil de Surveillance et du Conseil de Développement, l'élaboration immédiate d'une stratégie pour accompagner dans les meilleures conditions l'arrêt de l'activité et favoriser la création de nouveaux secteurs soutenable.
- De tenir une communication claire et transparente pour que tous les acteurs, publics, privés et associatifs puissent se projeter dans ce nouveau cadre.

Cette ré-orientation permettra de réinjecter les investissements publics initialement prévus dans la croisière pour reconvertir les travailleurs et envisager de nouvelles activités.

Dans le même temps, les efforts pourront être consacrés à l'électrification complète des quais recevant les navires assurant les liaisons maritimes et les navires de fret indispensables, ainsi que le chantier naval de la forme 10, afin de minimiser les nuisances générées.

Cette décision difficile mais cohérente au regard des enjeux sera un signal fort et puissant pour les habitants et les travailleurs, pour la France et le monde comme pour les générations actuelles et futures. Il paraît inconcevable que le GPMM tourne le dos aux consensus scientifiques et ne prenne pas au sérieux l'ampleur de la situation. Nous ne pouvons plus croire aux chimères d'un monde illimité et infini. Au contraire, nous devons nous montrer lucides et organisés.

Dans l'attente de votre réponse.

Le collectif Stop-Croisières

Lettre également portée à la connaissance :

De Bérangère Couillard, Secrétaire d'État chargée de l'Ecologie,

De Alexis Vuillemin, Directeur des transports ferroviaires et fluviaux et des ports,

De Christophe Mirmand, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Du Vice-amiral d'escadre Gille Boidevezi, Préfet maritime

De Jean-Pierre Chalus, Président de l'Union des Ports Français,

De Renaud Muselier, Président de la Région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur,

De Martine Vassal, Présidente du conseil départemental des Bouches-du-Rhône et Présidente de la métropole d'Aix Marseille-Provence,

De Benoit Payan, Maire de Marseille